



FICHE D'INSCRIPTION ADHESION FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE

SAISON 2023/2024

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

MAIL

PORTABLE

La cotisation est de 28,25 € par personne (licence avec RC + accidents corporels) à régler par chèque à l'ordre des Cyclos et Marcheurs sucéens ou par virement bancaire.

Fournir un **certificat médical** de moins de 6 mois. Il sera valable 3 ans.

Pour information, voici quelques avantages à devenir licencié à la FFRP :

- une assurance adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité
- une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- un accès aux stages de formation de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs
- un accès aux voyages de randonnée organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- des tarifs préférentiels :
 - o au magazine Passion Rando (8€ pour 4 numéros ou 16€ pour 8 numéros)
 - o à l'abonnement GR @ccess (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne
 - o pour toute commande sur le site de la boutique FFRandonnée
 - o sur les manifestations de randonnée pédestre
- des avantages auprès des différents partenaires de la FFRandonnée (voir site internet FFR).